

PRÉFACE

Cher lecteur, chère lectrice,

C'est avec beaucoup d'intérêt que je rédige aujourd'hui la préface de cet ouvrage traitant d'un sujet qui revêt une importance particulière à mes yeux. Je m'appelle Iris Siret, je suis docteure en sciences de gestion et enseignante-chercheuse à l'Université de Lyon. Je suis honorée de partager avec vous quelques réflexions sur ce livre avant de vous laisser vous-mêmes en tourner les pages.

Je connais Mike depuis quelques années maintenant et si ses talents de ténor n'avaient plus de secrets pour moi, j'ai réalisé à la lecture de ce manuscrit que je ne connaissais que partiellement son implication pour la jeunesse. C'est au sein de notre paroisse que j'ai eu l'occasion de voir Mike déployer ses talents de leader et de pédagogue auprès des plus jeunes. Sa douceur, sa patience et sa bienveillance en ont rapidement fait une figure très appréciée des jeunes et une oreille attentive vers laquelle se tourner. Il enseigne, apaise et soutient avec passion. Il n'était donc pas étonnant de constater que l'implication de Mike ne se limitait pas aux abords de notre église, mais s'étendait également à cette question brûlante du harcèlement scolaire. Là aussi, il enseigne, il apaise, il soutient.

En écrivant cette préface, je me replonge dans plusieurs souvenirs. Ceux de l'enfance, peuplés par les salles de classe bien ordonnées, les cartables colorés et les éclats de rire. Ceux de l'adolescence, marqués par les premiers doutes d'une génération en construction. Ceux de la classe préparatoire, imprégnés du silence de la bibliothèque et de l'odeur du papier neuf de nos ouvrages. Ceux, plus tard, de l'université, empreints de l'appréhension du premier cours et la peur de n'avoir pas réponse à tout. De ces souvenirs, une pointe d'amertume se répand dans ma bouche en songeant à ces camarades ou ces étudiants que j'ai vus sans savoir les aider et, surtout, à tous ceux que je n'ai pas vus. Selon les chiffres de la dernière enquête¹, plus d'un élève par classe en moyenne serait victime de harcèlement. Ces chiffres, loin d'être de simples données statistiques, dépeignent une réalité douloureuse et souvent silencieuse, où les élèves sont confrontés à différentes formes de violence au sein de leur environnement éducatif. Un élève par classe, ça en fait des visages en une scolarité...

En sa qualité de professionnel de la communication socio-éducative, Mike aborde le problème du harcèlement scolaire d'une manière pratique en explorant spécifiquement le domaine des dispositifs audiovisuels de prévention. Chaque page est un témoin de sa passion pour ce sujet. Au cœur de cette démarche de recherche se trouve une interrogation fondamentale : l'efficacité réelle des outils éducatifs déployés dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Son approche originale réside dans son choix d'étudier de près le rôle crucial de la voix dans le dispositif

1 Enquête menée en novembre 2023 dans le sillage du plan interministériel contre le harcèlement scolaire
https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/02/12/harcelement-scolaire-en-moyenne-plus-d-un-eleve-par-classe-est-concerne-selon-l-enquete-nationale-de-novembre-2023_6216118_3224.html

« Internet pas net ». Étudier le pouvoir de la voix pour donner la parole aux victimes, seul un choriste pouvait y penser.

L'angle est étonnant. Le cadre est étayé. Les conclusions sont sans appel. À travers ces pages, je vous invite à explorer un domaine complexe où se mêlent les enjeux de sensibilisation, de conscientisation et d'action. Au rappel de l'impérieuse nécessité de briser le silence qui entoure souvent ces violences se mêle un encouragement persistant à ne pas abandonner la lutte, pour eux, pour nous. Cet ouvrage se veut être une contribution à la réflexion collective sur les moyens de prévenir et de combattre ce fléau. Il s'inscrit dans une démarche engagée visant à éclairer les acteurs éducatifs et les décideurs sur l'efficacité des outils déployés, dans l'espoir de construire un environnement éducatif plus sûr et bienveillant pour tous les élèves.

Je suis reconnaissante envers Mike de m'avoir offert l'opportunité de contribuer à cet ouvrage, et je suis impatiente de voir comment il enrichira votre compréhension de ce sujet qui nous concerne tous. Puisse cette lecture vous inspirer à brandir votre propre flambeau dans l'obscurité !

Avec toute ma gratitude,
Dr. Iris Siret

INTRODUCTION

De la première enquête nationale de victimation menée au sein des collèges publics français en 2011, par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance sur recommandation du conseil d'orientation de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, de façon globale, il ressort que « 10 % de collégiens rencontrent des problèmes de harcèlement et que 6 % d'entre eux, subissent un harcèlement que l'on peut qualifier de sévère à très sévère. »²

En effet, le harcèlement en milieu scolaire, considéré sous ses multiples formes (brimades, moqueries, rackets, insultes, messages intimidants, violences physiques, cyberviolences, etc.) est un véritable fléau, qui touche plus d'un élève du primaire en moyenne, par classe. À cet effet, il apparaît important d'engager des actions pouvant permettre de prévenir et de lutter efficacement contre ces différents types de violence auxquels sont confrontés les élèves. De plus, certaines études prouvent que, même lorsqu'ils en ont été victimes ou témoins, lesdits élèves ne prennent pas toujours l'initiative d'en parler. C'est pour cette raison que

2 Note d'information 11-14 MEN-DEPP », première enquête nationale de victimation au sein des collèges publics réalisée auprès de 18 000 élèves, octobre 2011 ; DEBARDIEUX, E., « *À l'école des enfants heureux, enfin presque* », Paris, 2011, p.1

d'aucuns parmi les acteurs engagés dans cette politique préventive contre le harcèlement, considèrent indispensable le fait que les enfants puissent sortir du silence, en prenant la parole. D'où, la nécessité de conduire des actions préventives. Ces dernières constituent l'un des axes prioritaires dans la lutte contre le fléau en perspective. Elles consistent en la mise en œuvre de campagnes de prévention portant sur la sensibilisation et la conscientisation des élèves sur la nécessité d'agir lorsque l'on a été victime ou témoin de harcèlement. En outre, en vue d'atteindre leurs objectifs auprès du public-cible, notamment celui consistant à agir sur les représentations, le recours à des dispositifs audiovisuels éducatifs animés s'impose. Assurément, au vu de leur efficacité, des caractéristiques qui leur sont propres, et surtout, à cause de la facilité qu'ils ont à susciter des changements représentationnels auprès des enfants, l'usage de ces types de médias s'avère être inéluctable.

Cependant, il n'est pas de coutume que les acteurs qui œuvrent dans le champ de la prévention, puissent procéder à l'évaluation des outils éducatifs qu'ils utilisent. Or, le fait d'en mesurer les effets auprès d'un public donné pourrait être un moyen pour eux d'en évaluer l'efficacité et d'y apporter de probables améliorations, afin de permettre à ces outils éducatifs d'atteindre réellement les buts pour lesquels ils sont confectionnés.

Voilà pourquoi, dans le cadre de notre étude, nous avons choisi d'évaluer les effets éducatifs réels d'un dispositif socio-éducatif de prévention commandité par le ministère français de l'Éducation nationale de la jeunesse et des sports, dans le cadre de la campagne : « *Agir contre le harcèlement à l'école* », lancé en 2012 par le Ministre Luc Chatel. Celle-ci fait suite aux assises nationales sur le harcèlement à l'école qui ont eu lieu en mai 2011.

Ainsi, notre choix a porté sur la série « *Internet pas net !* ». Il est l'épisode n°6 d'une série de dix vidéos produites par l'association Les Petits Citoyens et Néo-digital, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports français. « *Internet pas net !* » est un dessin animé abordant la problématique du cyberharcèlement dont est victime une élève. Quelqu'un a posté une horrible photo d'elle sur internet pour se moquer d'elle. Le pire dans son histoire, c'est qu'il est impossible de la supprimer. Embêtée, Agathe ne sait pas comment résoudre le problème, mais heureusement pour elle, Gary, un ami à qui elle parle de son mal-être, et ayant plus d'un tour dans son sac, et qui grâce à son génie, va l'aider à résoudre le problème.

Nous formulons la question de mesure des effets réels de la série « *Internet pas net* », en ce qu'elle porte sur l'incohérence entre la scénette qu'elle met en évidence, d'une part ; et la voix-off appelant les élèves à entrer en action, d'autre part. Nous tenons à préciser que pour parvenir à nos fins, nous avons doublé la voix-off de notre outil d'analyse. Ainsi, disposant de deux versions de l'outil éducatif, nous allons tenter de nous rendre compte lequel des deux produit effectivement des effets sur les élèves.

Pour ce faire, nous émettons l'hypothèse selon laquelle les vidéos de prévention et de lutte contre le harcèlement n'amènent pas les élèves à entrer en action contre le harcèlement dont ils seraient victimes en raison de l'incohérence entre scénette et voix-off. Nous attirons néanmoins l'attention du lecteur sur le fait que notre question de recherche et notre hypothèse feront l'objet d'une reformulation après l'analyse de différents types d'effets que peut engendrer la vidéo « *Internet pas net !* », et ce, en considérant les caractéristiques mises en avant par la série elle-même, ainsi que celles présentées par le réalisateur (*l'association Les Petits Citoyens et Néo-digital*).

Notre démarche s'articule en deux principales parties :

La première partie repose sur une approche théorique des différents concepts relatifs à la question des représentations. D'abord, nous allons aborder la question de la construction cognitive, en faisant ressortir les processus sous-tendant à la transformation cognitive. Ensuite, nous nous attellerons à traiter brièvement de la notion du harcèlement en milieu scolaire, en abordant, tour à tour, la définition du harcèlement, les types de harcèlement, ainsi que ce qu'en peuvent être les conséquences sur les personnes qui en sont victimes. Nous serons également conduits à traiter de la question de l'apprentissage ou de la transmission des savoirs via le dispositif audiovisuel. Enfin, nous envisagerons le dernier chapitre de cet ouvrage, consacré au concept de représentation, lequel est l'un des concepts les plus importants de notre étude, et cela, dans la mesure où nous pourrions en saisir les tenants et les aboutissants, et qui nous permettront, à juste titre, de mieux penser notre méthode.

La seconde partie de notre recherche quant à elle portera sur la recherche empirique. Au préalable, nous exposerons la présentation du dispositif audiovisuel socio-éducatif d'analyse. Ensuite, nous en ferons la description des effets voulus ou souhaités par les commanditaires. Puis, nous essayerons d'en faire ressortir les effets potentiels et probables. À partir de là, nous présenterons dans les lignes qui suivront comment notre question de recherche et notre hypothèse se reformulent pour être traitées dans la partie empirique. Dans le prolongement de cette dernière, nous décrirons l'outil de recueil des données, ainsi que la méthode d'analyse adoptée. En dernier lieu, nous présenterons nos résultats et en ferons l'interprétation en vue d'invalider ou de valider notre hypothèse de recherche.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Toute communication éducative trouve son sens social, puisque dans l'environnement social où s'émeuvent les individus, un problème est identifié. Tel est le soubassement qui conduit les campagnes de prévention. Dans la plupart des cas, la solution à ce problème nécessite le recours à un processus éducatif qui, selon la nature des questions à solutionner, vise à agir sur les attitudes, les comportements ou les représentations des individus. En d'autres mots, cette communication éducative poursuit l'objectif d'engendrer des changements de telle sorte que les sujets sur qui les actions éducatives sont menées, adoptent des conduites qui puissent se mettre en évidence lorsque certaines situations se produiront, donc, en lieu et place de celles que l'on veut voir s'inhiber. Dès lors, les acteurs engagés dans la prévention mettent sur pied des mécanismes en vue d'atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés. Ces mécanismes font partie des axes majeurs des actions préventives qui sont entreprises.

Pour ce faire, des activités de sensibilisation et de vulgarisation sont entreprises dans le but de transmettre aux personnes qui en sont les récepteurs des informations ou des messages sur des thématiques méconnues ou celles sur lesquelles elles veulent voir les connaissances s'actualiser. Et pour atteindre la mise à jour attitudinal, de nouvelles façons de transmettre l'information

sont développées. Et cela en raison de l'essor des outils technologiques.

À l'heure actuelle, l'apprentissage à travers les médias audiovisuels est inéluctable, surtout lorsqu'il s'agit des enfants. C'est pourquoi nombreux sont les organismes qui font recours aux dispositifs audiovisuels éducatifs lors des actions préventives menées auprès d'enfants. Et le plus utilisé est le « dessin animé », parce que très apprécié par ceux-là, d'une part, et à cause de ses caractéristiques intrinsèques qui permettent d'attirer, de séduire les « enfants-récepteurs », d'autre part.

Par ailleurs, le dessin animé renfermant une dimension cognitive en raison des savoirs qu'il véhicule, et une dimension affective, en ce compris comme pouvant favoriser la compréhension et toucher la sensibilité du public visé, il peut permettre de changer les perceptions, et induire une possible transformation représentationnelle. En dépit des caractéristiques qui lui confèrent le rôle de l'outil dont on ne peut se passer pour des actions socio-éducatives à destination d'enfants, le dispositif audiovisuel à caractère éducatif n'est cependant pas le plus souvent remis en question par les organismes qui l'utilise. Son usage occupe une place prépondérante au détriment de l'aspect évaluation.

En partant de cette constatation, nous avons fait ressortir la question des effets réellement produits par les vidéos de lutte et de prévention contre le harcèlement, en raison de leur propension à amener les élèves du primaire à entrer en action contre le harcèlement dont ils seraient victimes. Nous avons émis l'hypothèse selon laquelle les vidéos de lutte et de prévention contre le harcèlement amènent les élèves à entrer en action contre le harcèlement éventuel dont ils seraient victimes, en raison de l'incohérence entre la scénette et la voix off.

Vu le problème que nous avons posé, nous avons travaillé sur

un dispositif audiovisuel éducatif traitant du harcèlement en milieu scolaire : « Internet pas net ». Dans l'optique d'une démarche qualitative visant à évaluer les effets éducatifs réels induits par ledit dispositif, nous en avons fait une seconde version. Cette dernière était en tout point identique à la version originale, si ce n'est que la voix off a été modifiée. Disposant désormais de deux versions du medium, nous les avons comparés pour voir laquelle des deux pouvait induire au mieux des effets susceptibles d'inciter les élèves à un changement représentationnel. Mais bien avant cela, nous avons voulu mettre en grandes lignes les représentations des élèves avant de les soumettre à l'exercice du visionnement de l'une ou l'autre version de la vidéo.

Pour ce faire, nous avons mis au point un outil de recueil des données : le guide d'entretien avant et après visionnage ; ainsi qu'une méthode d'analyse des données : l'analyse de contenu. Au moyen de cette dernière méthode, nous avons pu faire une analyse des entretiens par catégorie thématique. De facto, nous avons été à même de regrouper par thème les discours résultant des différents entretiens et de faire des comparaisons.

En définitive, les résultats que mettent en évidence notre démarche, nous ont amené à invalider notre hypothèse de recherche. En effet, ils ont mis en lumière que le dispositif « Internet pas net », en considérant sa déclinaison en deux versions : « originale et doublée », n'induit aucun effet significatif sur les représentations des élèves. Il ne leur permet pas d'entrer en action contre le harcèlement éventuel dont ils seraient ou pourraient être victimes. De plus, qu'il s'agisse de l'incohérence entre scénette et voix off ou de la cohérence entre scénette et voix off, nos résultats attestent que cela agit de manière très peu significative. Les effets sur les représentations des individus sont insignifiants, voire nuls.

Nous concluons que les dispositifs audiovisuels éducatifs dont